



Désinscription forcée

Par Baroudeur34

Bonjour, étant travailleur saisonnier j'avais pour habitude de rester inscrit à pôle emploi durant mon contrat. Or pôle emploi m'écrit qu'en vertu de la nouvelle convention de février 2023 tout contrat supérieur à un mois provoque une désinscription automatique. Est ce vrai ? (Je suis inscrit au chômage bien avant l'entrée en vigueur de la dite convention. Qu'en est il exactement ? Cordialement.